

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1^{er} de chaque mois, ou commencer avec le 1^{er} numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant :

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Pensionnat des dames à l'hôpital du Sacré-Cœur de Jésus, à Québec.—La loi des licences de la Province de Québec, pour la vente des liqueurs spiritueuses.—Le centenaire de l'introduction des pommes de terre en France.

Causerie Agricole : Culture de la carotte des champs.—Variétés de carottes; sols qui conviennent à cette culture; préparation du sol; préparation de la semence; semaille; sarclage, etc.; récolte et encavement des carottes.

Sujets divers : La "fête des arbres" du 19 mai, dans la partie Est de la Province de Québec.—Le choix d'une baratte pour faire le beurre.—Apiculture: Variétés que présente quelquefois la sortie des essaims.

Choses et autres : Encouragement en faveur de la colonisation, par le Gouvernement de Québec.—Soins à donner à la vache.

Recettes : Le pis dur chez les vaches; moyen d'y remédier.—Moyen de fortifier un membre faible.

Annonces : Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les annonces concernant la vente d'animaux et d'instruments d'agriculture de toutes sortes.

Vente de graines de jardin par Hector A. Proulx, gérant de la "Gazette des Campagnes."—Les lecteurs de la Gazette des Campagnes ont dû recevoir un catalogue des différentes graines en vente par notre Gérant, comme agent de la maison de M. D. M. Ferry & Cie. Nous prions nos abonnés qui auraient besoin de graines, de ne pas tarder à en faire la commande le plus tôt possible, afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans leur réception. Les lettres de demandes de graines devront être adressées à

HECTOR A. PROULX,
Ste Anne de la Pocatière, P. Q.

Venant d'être imprimé et en vente au Bureau de la Gazette des Campagnes :

LE PARFAIT MARÉCHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marchicour, artiste vétérinaire. Prix : 35 cts.

"Le monton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, Gér., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Pensionnat des dames à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus à Québec.—Les Révérendes Dames Religieuses de l'Hôpital du Sacré Cœur de Jésus, de Québec, ont décidé d'admettre dans leur établissement, un certain nombre de Dames comme pensionnaires à des conditions faciles. Une douzaine de chambres, viennent d'être terminées toutes confortables, agréablement situées et joignant à une jolie chapelle destinée à l'usage exclusif des dames pensionnaires. Dernièrement S. Grandeur Mgr l'Archevêque s'est rendu à l'Hospice pour bénir cette chapelle et y célébrer la messe. Les personnes qui aiment la tranquillité, l'air pur de la campagne et les bons soins sont certaines de trouver là tout ce qui leur convient.

Les Révérendes Dames comptent sur cette source de revenus pour les aider à soutenir les pauvres, les infirmes et les enfants trouvés et délaissés qu'elles reçoivent tous les jours en si grand nombre.—*Communiqué.*

La loi des licences.—A la dernière session de la législature, le paragraphe suivant a été ajouté à la section 90 de la loi des licences de Québec :

"Et toute personne, mineure ou majeure, qui achète d'une personne licenciée ou non licenciée on vertu de la présente loi, des liqueurs enivrantes pour l'usage des ivrognes d'habitude, est passible pour chaque telle offense, d'une pénalité n'excedant pas cinquante piastres, ou d'un emprisonnement n'excedant pas trois mois à défaut de paiement."

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur ce nouveau changement à la loi des licences, et nous les invitons à prêter leur concours pour faire observer ce nouveau point de la loi qui était certainement à désirer pour la protection des familles. Nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain numéro de la Gazette des Campagnes.

Le centenaire de l'introduction de la pomme de terre en France.—On annonce qu'il est question d'élever à